

Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Romans-sur-Isere-Prises-de-risques-a-l-usine-Framatome-deuxieme-incident-en-moins-d-un-mois>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Romans-sur-Isère : Prises de risques à l'usine Framatome, deuxième incident en moins d'un mois**

28 septembre 2018

France : Romans-sur-Isère : Prises de risques à l'usine Framatome, deuxième incident en moins d'un mois

Deuxième évènement significatif pour la sûreté déclaré en 3 semaines* à l'usine Framatome de fabrication de combustible nucléaire située à Romans-sur-Isère (Drôme). Deuxième prise de risque avec la criticité : le 25 septembre 2018, une trop grande quantité de matière fissile a été réunie et manipulée sur un même poste de travail. Lorsqu'une masse trop importante de matière fissile est rassemblée, une réaction nucléaire en chaîne peut déclencher toute seule. Nouvelle démonstration de la méconnaissance des règles de sûreté les plus élémentaires en matière de nucléaire.

Ce que dit Framatome :

Framatome Romans sur Isère : écart aux règles générales d'exploitation

Publié le 28/09/18

Sur le site Framatome de Romans-sur-Isère, l'installation de fabrication des combustibles de recherche fournit du combustible pour les réacteurs de recherche ainsi que des cibles médicales nécessaires à la réalisation d'examens de diagnostics médicaux par imagerie.

Cette installation procède à des activités de métallurgie et de laminage. Dans sa zone dite « poudres », une étape du procédé consiste à **fondre de l'uranium métal avec de l'aluminium** pour obtenir un alliage uranifère. L'alliage obtenu est ensuite transformé en une poudre très fine afin d'être compactée pour obtenir un produit appelé « noyau ». **Ces noyaux font ensuite l'objet d'un contrôle de leur activité radiologique dans un équipement de mesures sur un poste de travail dédié.**

Le 25 septembre, sur ce poste de travail, des opérateurs effectuaient des mesures en manipulant des

noyaux. Lors de l'opération, il a été constaté que **le nombre de noyaux n'était pas cohérent avec la masse maximale admissible de matière autorisée à l'intérieur de ce poste de travail.**

Dès la détection de cette anomalie, les opérations ont été stoppées et l'installation a été remise en conformité par rapport au référentiel de sûreté.

Cette anomalie n'a eu aucune conséquence sur le personnel ou l'environnement, elle constitue cependant un **écart vis à vis des règles de sûreté / criticité**. Aussi, Framatome Romans a proposé à l'Autorité de Sûreté Nucléaire de le classer au **niveau 1** de l'échelle internationale des événements nucléaires (INES*) graduée jusqu'à 7.

<https://www.framatome.com/FR/businessnews-1419/framatome-romans-ecart-aux-regles-generales-d-exploitation.html>

Ce que dit l'ASN :

Dépassement de la limite de masse de matière uranifère fissile autorisée sur une unité de travail

Publié le 04/10/2018

Usines de fabrication de combustibles nucléaires Framatome (Romans-sur-Isère) - Fabrication de substances radioactives - Framatome

La société FRAMATOME a déclaré le 27 septembre 2018 à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) un événement significatif relatif à un dépassement de limite de masse de matière uranifère **fissile** autorisée sur une unité de travail dans son usine de fabrication de combustible située dans la commune de Romans-sur-Isère (Drôme).

Cet événement a concerné l'installation nucléaire de base no 63 dédiée à la fabrication d'éléments combustibles pour les réacteurs de recherche. **La matière nucléaire utilisée dans cette installation est de l'uranium très enrichi.** Cet uranium est façonné sous forme d'objets appelés « noyaux » qui sont ensuite utilisés pour fabriquer les plaques des combustibles.

Afin de prévenir les risques de criticité, une quantité maximale de matière fissile est définie pour chaque unité de travail. Ces dispositions permettent ainsi de limiter les quantités de matières fissiles présentes simultanément au même endroit.

Le 25 septembre 2018, dans le cadre d'une opération de mesure de l'**enrichissement** de noyaux de matière fissile utilisés dans la fabrication d'un élément combustible, le nombre maximal de noyaux pouvant être présents simultanément au niveau du poste de mesure a été dépassé (33 pour une limite fixée à 32 par les règles générales d'exploitation pour le poste de travail concerné), conduisant au **dépassement d'environ 3 grammes de la limite de masse de matière fissile autorisée sur ce poste.**

Compte-tenu des marges de sûreté retenues pour fixer ces limites opérationnelles, aucune réaction de criticité ne s'est produite et cet événement n'a eu aucun impact sur l'installation, le personnel ou sur l'environnement.

Cependant, **en raison du non-respect d'une règle de sûreté relative à la prévention du risque de criticité, l'incident a été classé au niveau 1** de l'échelle INES (échelle internationale des événements nucléaires) qui en compte 8.

L'écart a été immédiatement détecté par les équipes de FRAMATOME, qui ont alors transféré de manière sûre une partie des noyaux vers une autre partie de l'installation, afin de rétablir une situation conforme.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Depassement-de-la-limite-de-masse-de-matiere-uranifere-fissile-autorisee-sur-une-unite-de-travail4>

* **voir notre article sur l'incident déclaré le 6 septembre 2018** : [Violation des règles d'entreposage de matières fissiles et prise de risque à l'usine Framatome](#)